

de points, appelle des réformes, a bien amélioré les professions libérales, et mis un juste salaire à la place des pensions aux gens de lettres, si abondantes sous Louis XIV. Il est certain toutefois que la propriété intellectuelle ne permet pas la juste rémunération de tous les travaux intellectuels : il faut que le public achète l'œuvre reproduite, livre, tableau, gravure, musique, etc. Or, il est telle œuvre qui ne serait pas achetée ; il est telle découverte, dont tout le monde s'empare dès qu'elle est réalisée, et que personne ne paie, parce qu'elle ne se matérialise pas dans un objet breveté : elle est purement scientifique.

Donc, si le champ des subventions de l'État s'est limité à mesure que la législation a été améliorée, à mesure aussi que le goût public s'est élevé et que l'amour des belles choses s'est généralisé, s'il est possible d'espérer que le champ se limitera encore par suite de progrès nouveaux, il est certain que la subvention est, dans beaucoup d'hypothèses, encore nécessaire et le sera peut-être toujours.

Il y a divers modes de subventions dont la variété est nécessaire pour répondre aux nombreux besoins des hommes d'étude. Les musées, les bibliothèques, les collections scientifiques, voilà les subventions les plus précieuses, les plus coûteuses, les plus difficiles, celles peut-être qui rendent le plus de services. Est-il rien de comparable, comme enseignement pour le sculpteur, à cet admirable Musée des Antiques qui ravit tout visiteur du Louvre ? La sculpture, cet art si pur, si fier, si français, qui a échappé jusqu'ici aux préoccupations mercantiles, trouve dans ces splendides statues de la Grèce et de Rome, des modèles dont la perfection surexcite le génie. Où le peintre rencontrerait-il des inspirations aussi fécondes qu'au Salon Carré, ou dans l'éblouissante Galerie italienne ? Que de labeurs la Bibliothèque Nationale ou les Archives ont permis et facilité ! Que d'études utiles ont été faites gratuitement par l'étudiant pauvre, par l'écrivain chargé de famille.

A côté des collections scientifiques, se trouvent les grands ouvrages, comme, par exemple, les Mémoires publiés par la société de l'Histoire de France, dont la composition et les frais dépassent l'initiative individuelle. Lorsque l'utilité de ces ouvrages est dé-